

PROCES VERBAL

COMITE EXECUTIF

CNPMEM –PARIS

27 janvier 2011

16h00 – 17h00

Président: Sam Lambourn

Rapporteur: Alexandre Rodríguez

1. Accueil

Sam Lambourn, le président du CCREOS, a accueilli tous les participants à la réunion.

La liste intégrale des participants et des organisations représentées figure à l'Annexe I.

M. Lambourn a expliqué que cette réunion du Comité Exécutif a été organisée aussi tôt dans l'année et sous un nouveau format (c.-à-d. considérablement plus courte que les précédentes réunions du Comité Exécutif) pour deux raisons:

- 1) La nécessité de progresser dans le domaine des questions d'ordre stratégique et d'avoir une vision claire en ce qui concerne les priorités de travail pour l'exercice 6, conformément à ce qui a été approuvé à l'Assemblée Générale à Dublin le 27 octobre 2010. Une entente commune de la distribution de la charge de travail (c.-à-d. sujets à débattre et attribution des tâches et responsabilités) sera essentielle pour atteindre les objectifs du programme annuel de travail.
- 2) Suite aux discussions qui ont eu lieu au cours de la seconde moitié de 2010, eu égard à la révision de la structure et du fonctionnement du CCREOS, il a été convenu que des réunions de comité exécutif en format court ou "mini" se concentreraient sur la prise immédiate de décisions à propos d'actions mineures (ex.: l'approbation de courriers) suite aux réunions des groupes de travail et/ou groupes de discussion ayant eu lieu immédiatement avant. L'organisation des réunions de comité exécutif sera désormais plus flexible et ces mini réunions du Comité Exécutif seront organisées immédiatement après les réunions des groupes de travail ou groupes de discussion selon le cas.

Comité exécutif du CCREOS

Paris, 27 janvier 2011

1 sur 18

- Excuses: Alexandre Rodríguez (AR), du Secrétariat, a transmis les excuses des membres suivants pour leur absence: Bertie Armstrong (SFF), Barrie Deas (NFFO), Kara Brydson (Birdlife International) et Jacques Bigot (ETF).

- Adoption de l'ordre du jour: L'ordre du jour a été adopté sans modifications ou ajouts.

- Adoption du procès verbal de la dernière réunion (Madrid, 9 septembre 2010):

Hugo González s'est félicité de la qualité et du détail du rapport de la réunion. Cependant, le dernier paragraphe du point 7 "*Rapport sur l'avancement du travail de l'agence communautaire de contrôle de pêche*" ne reflétait pas son intervention orale, selon laquelle il n'était pas d'accord avec l'initiative suggérée par Jacques Pichon visant à envoyer un courrier à l'ACCP demandant la mise en oeuvre d'un plan de déploiement commun dans les eaux occidentales septentrionales. M. González a demandé que son intervention figure dans le procès verbal.

Le président et les membres ont accepté la demande qui précède. Le rapport de la réunion précédente a été accepté et adopté avec cette modification.

Action: Le Secrétariat doit modifier le point 7 du procès verbal de la réunion pour refléter la position de M. Gonzalez.

2. Zones de travail horizontales clés pour le CCREOS en 2011

- Vue d'ensemble:

Le Secrétariat (AR) a informé la réunion que ce point a été inclus pour garantir que les priorités établies dans le programme de travail pour l'exercice 6, telles qu'elles ont été convenues par tous les membres, soient incluses pour fixer l'attention des membres sur les responsabilités du CCREOS en 2011. La version finale du Programme de travail du CCREOS, approuvée par la Commission, a été téléchargée sur le site web et offre une feuille de route pour les actions qui doivent être réalisées au cours de l'année. Les membres sont encouragés à s'y référer, l'importance étant mise actuellement sur les engagements du CCREOS pour la première moitié de 2011.

Un certain nombre de sujets stratégiques extraits du programme de travail ont été inclus à l'ordre du jour afin de mieux alimenter les discussions. Le Secrétariat a informé la réunion qu'il s'agit d'une liste ouverte au sein de laquelle l'importance et l'ordre des sujets peuvent être modifiés.



- Discussion de l'assemblée sur les priorités de travail pour l'exercice 6:

- Réforme de la Politique Commune de Pêche:

Les membres ont convenu qu'un des points les plus pertinents à traiter cette année serait d'alimenter les discussions sur la Réforme de la PCP et en particulier, celles sur la régionalisation et la gouvernance, incluant le rôle des CCR dans la future PCP. Le président de séance a demandé à Lorcan O'Cinnéide si des progrès ont été faits eu égard au développement d'une position du CCREOS sur la régionalisation, qui indique une préférence pour des modèles régionaux et le cas échéant si des actions sont en cours depuis le dernier groupe horizontal à ce sujet qui a eu lieu à Dublin en octobre 2010. M. O'Cinnéide s'est engagé à traiter ces questions et à faire un rapport au Comité Exécutif dès que possible.

Action: Lorcan O'Cinnéide doit faire un rapport au président et aux membres du comité exécutif sur toutes les actions en cours eu égard au développement d'une position du CCREOS sur la régionalisation, au sein de la future politique commune de pêche.

- Plans de gestion à long terme (PGLT):

Les membres ont identifié le développement des PGLT comme étant de la plus haute importance en ce qui concerne la réussite du CCREOS en 2011. Afin d'éviter la répétition des discussions, d'économiser les efforts et d'atteindre l'efficacité du budget, Sean O'Donoghue a suggéré que les débats concernant les rejets et les aspects socio-économiques de la gestion de la pêche soient inclus sous cet en-tête, de sorte que les trois thèmes puissent être abordés comme un seul thème. Les membres du Comité Exécutif présents ont apporté leur soutien à cette proposition et l'ont jugé raisonnable compte tenu des contraintes financières actuelles.

Action: Chaque fois que possible, les questions de rejets et les aspects socio-économiques de la gestion de la pêche seront du ressort des discussions sur les plans de gestion à long terme.



- Aménagement de l'espace maritime:

Compte tenu de l'importance de la Directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», de l'approche basée sur l'écosystème de la gestion de la pêche et de l'importance des actions des agences nationales au sein des états membres au cours des années récentes concernant l'identification et désignation des sites pour la protection des zones marines, il a été convenu que ce sujet est une priorité de travail pour l'exercice 6 du CCR EOS.

Il est probable que le CCREOS engage des consultations nationales, eu égard aux mesures de gestion proposées sur les activités de pêche, dans des sites déjà désignés par les états membres et approuvés par la Commission.

- Contrôle et conformité avec les normes de la PCP:

Jacques Pichon a proposé que Hugo González prenne la suite en tant que principal représentant du CCREOS auprès de l'Agence communautaire de contrôle des pêches (ACCP) attendu que la plupart des réunions ont lieu à Vigo, en Espagne. Jacques sera le représentant suppléant dans les réunions de l'ACCP auxquelles Hugo ne peut pas participer. Les membres du Comité Exécutif n'ont exprimé aucune objection à cette proposition qui a été adoptée par la suite.

Le Secrétariat (AR) a présenté une brève vue d'ensemble de l'échange de correspondance entre le CCREOS et l'Agence communautaire de contrôle des pêches (ACCP), suite à l'action convenue lors de la précédente réunion du comité exécutif, selon laquelle le CCREOS demanderait une révision des priorités de travail de l'ACCP et le développement de plans de déploiement communs (PDC) dans les eaux occidentales septentrionales¹.

Un courrier a été envoyé à l'ACCP le 27 septembre 2010 précisant les zones clés de coopération et les pêcheries cibles des PDC. Il a été inclus comme document de travail pour la discussion au conseil d'administration de l'ACCP qui a eu lieu le 19 octobre 2010 à Vigo. Une réponse positive a été reçue le 25 novembre de la part de M. Koster, le directeur exécutif de l'ACCP. L'ACCP soutenait en particulier la proposition du CCREOS visant à organiser un séminaire commun sur le contrôle et la conformité avec les normes de la PCP dans les eaux occidentales septentrionales.

¹ Voir point 7 du procès verbal de la réunion:

http://www.nwwrac.org/admin/publication/upload/REPORT_NWWRAC_Executive_Committee_Madrid_0909_10_EN.pdf



Action: Hugo González devient le principal représentant du CCREOS auprès de l'ACCP. Jacques Pichon sera le représentant suppléant aux réunions de l'ACCP auxquelles Hugo ne peut pas participer.

Action: CCREOS et l'ACCP doivent engager le dialogue et organiser une réunion préparatoire au cours du premier trimestre 2011 afin de débattre les dispositions à prendre en vue de l'organisation d'un séminaire commun sur le contrôle et la conformité avec les normes de la PCP dans les eaux occidentales septentrionales.

- Autres priorités de travail:

Il a également été convenu de réaliser les actions suivantes à moyen terme:

1) Mesures transitoires pour les mesures techniques de conservation concernant les sous-zones CIEM VI et VII.

2) Propositions de la Commission à propos de l'examen du régime pour les eaux occidentales septentrionales (Règlement du Conseil No. 1954/2003). Il a été noté que certaines modifications spécifiques et l'inclusion de mesures techniques de conservation dans cet examen risquent de nuire à la protection des stocks de cabillaud.

Action: 1) Le Secrétariat va collationner des mesures transitoires en relation aux mesures techniques de conservation, qui sont actuellement objet de discussion au Parlement Européen et au Conseil de Ministres. Le Secrétariat distribuera les mesures transitoires entre tous les membres et compilera leur vues et positions sur ce sujet dans un note résumé pour discussion.

2) Si c'est un moment approprié, le Secrétariat inclura un groupe de discussion ou un groupe de travail horizontal sur les mesures techniques de conservation liés à l'examen du régime pour les eaux occidentales. Cette groupe cible pourrait être encadré aux réunions du CCR EOS à Dublin (5 au 7 juillet 2011).



3. Priorités de travail pour les groupes de travail et les groupes de discussion en 2011

- Groupe de discussion sur la mer Celtique

Ce thème a été débattu en détail au cours de la réunion plus tôt dans la journée à laquelle tous les membres ont participé. Etant donné que le président et le rapporteur avaient déjà précisé les principales actions du groupe de discussion (pour plus de renseignements, voir le procès verbal de la réunion du groupe de discussion²), le président, avec l'approbation des membres, a annulé la nécessité d'un rapport de ce groupe de discussion de l'ordre du jour.

- Groupe de travail 1 (Ouest de l'Ecosse et Parages Ouest)

Attendu que le président du GT1, Bertie Armstrong, était dans l'impossibilité de participer à la réunion, le Secrétariat (AR) a lu une déclaration écrite du président du groupe de travail, décrivant les priorités de travail du GT1.

Les éléments de cette déclaration sont les suivants:

- Le GT1 soutient l'ensemble du plan de travail du CCR pour l'exercice 6 et apportera sa contribution le cas échéant;
- Les plans de gestion à long terme présentent un intérêt particulier pour ce groupe de travail géographique;
- Le GT1 souhaite voir le PGLT pour l'églefin de VIa adopté dès que possible et va oeuvrer en ce sens;
- Les dispositions transitoires pour la conservation technique ont créé un plan impraticable pour la zone VI. La possibilité de le modifier est limitée dans le temps. Ce sujet sera proposé à l'examen du GT;
- Le travail du groupe de discussion Mer Celtique est d'un grand intérêt pour toutes les zones géographiques mais en particulier pour la zone VIa, comme exemple de bonne pratique. Compte tenu de l'expérience de ce groupe de discussion, le GT1 devrait envisager d'entreprendre un projet similaire.

Le vice-président du GT1 (Víctor Badiola), a proposé l'inclusion d'une discussion actualisée sur les mesures de gestion de la lingue bleue, en particulier en ce qui concerne les fermetures saisonnières pour les agrégations de reproducteurs/géniteurs.

² Lien: http://www.nwwrac.org/Meetings/Meetings_ENG/Navigation.php?id=461&language=Francais



- Groupe de travail 2 (Ouest de l'Irlande et Mer Celtique)

Le président du GT2 (Hugo González), a présenté la vue d'ensemble suivante des sujets de discussion prioritaires pour le GT2:

- Suivi de l'avancement des travaux et des initiatives résultant du groupe de discussion pour le cabillaud en mer Celtique;
- Gestion du merlu nord: Etant donné une certaine confusion et incertitude concernant l'échéancier et les intentions de la Commission de développer un plan de gestion à long terme pour ce stock, le GT demeurera vigilant en ce qui concerne tout progrès à ce sujet;
- Mesures de gestion de la pêche à la langoustine incluant un intérêt spécifique pour le banc de Porcupine;
- Aires marines protégées; certaines préoccupations ont été exprimées à propos du rapport de la Commission le 10 janvier 2011, concernant l'élargissement du réseau Natura 2000 de zones protégées dans les eaux européennes, visant à inclure plus de 700 nouveaux sites couvrant presque 27.000 km².

- Groupe de travail 3 (Manche)

Le président du GT3 (Daniel Lefèvre), a présenté la vue d'ensemble suivante des sujets de discussion prioritaires pour le GT3:

- Développer une opinion CCREOS sur les nouvelles espèces devant être évaluées par le CIEM à l'avenir et gérées par la Commission. La première espèce à recevoir l'attention sera le bar européen, mais d'autres espèces (ex.: dorade grise) suivront lors des réunions futures;
- Aménagement de l'espace maritime; attention mise sur les droits historiques au sein de la bande côtière 6-12 milles, au Royaume-Uni;
- Interdiction de débarquement de certaines espèces de raies (ex.: raie brunette) et de requins (ex.: aiguillat);
- Gestion des crustacés: ex.: coquilles Saint-Jacques, homard, crabe;
- Examen du PGLT de la sole de Manche occidentale.



- Groupe de travail 4 (Mer d'Irlande)

Le président du GT4 (Lorcan O'Cinnéide), a présenté la vue d'ensemble suivante des sujets de discussion prioritaires pour le GT4:

- Examen du plan de reconstitution du cabillaud en mer d'Irlande;
- Utilisation des conclusions du PGLT pour la Mer Celtique pour informer et servir de modèle aux actions d'ordre pratique en mer d'Irlande;
- Revoir la stratégie de gestion de la langoustine par unités fonctionnelles;
- Terminer le programme de travail du GT4 avant la fin septembre 2011.

M. O Cinnéide a noté certaines critiques reçues eu égard au travail du GT4. Il a affirmé être disposé à tenir compte des commentaires des personnes qui participent régulièrement aux réunions du groupe de travail mais pas de celles qui ne s'impliquent que rarement dans le groupe. Il a encouragé ceux qui ont des objections à participer aux réunions et à s'y exprimer.

Un certain nombre des membres du GT4 ont reconnu et apprécié le fait que le Secrétariat distribue des informations relatives au projet de zones de conservation en mer d'Irlande (ex.: bulletins, conclusions des ateliers de parties prenantes et rapports de progrès effectués). Ce projet vise à soumettre des recommandations relatives aux sites candidats aux zones de conservation marine dans certaines parties de la mer d'Irlande.

- Autres sujets d'intérêt: groupes de travail horizontaux

* *Plans de reconstitution du cabillaud et gestion de la langoustine*

Un courrier rédigé par Lorcan O'Cinnéide et adressé à la DG MARE, demandant que le CCREOS participe aux discussions sur 1) l'examen complet des plans de reconstitution du cabillaud existants à l'Ouest de l'Ecosse, en mer d'Irlande et en Manche orientale et 2) la question de la gestion de la langoustine par des unités fonctionnelles, a été présenté pour approbation du comité exécutif.

Le comité Exécutif a approuvé le courrier, qui figure à l'Annexe II des présentes.

Action: Le président du GT4 soumettra la lettre au Secrétariat, qui l'enverra ensuite aux services de la DG MARE.



** Aménagement de l'espace maritime*

Suite à une demande du Président du CCREOS, Iwan Ball a accepté d'organiser un autre groupe de travail horizontal à ce sujet suite à celui qui a eu lieu à Madrid en mars 2010.

Paul Trebilcock et Sean O'Donoghue ont proposé qu'un courrier soit envoyé aux trois états côtiers concernés dans les eaux occidentales septentrionales (c.-à-d. l'Irlande, la France et le Royaume-Uni) demandant une mise à jour de la situation actuelle concernant le réseau Natura 2000 et la désignation de zones marines protégées et de zones de conservation.

Action: Le Secrétariat va soumettre un courrier à l'Irlande, à la France et au Royaume-Uni demandant une mise à jour de la situation actuelle concernant le réseau Natura 2000 et la désignation de zones marines protégées et de zones de conservation.

** L'impact du prix du carburant sur les activités de pêche*

Hugo González a demandé que, si le budget le permet, ce sujet soit abordé au cours des futures réunions.

** Possibilités de pêche pour 2012*

Sean O'Donoghue a encouragé les membres à suivre les bonnes pratiques des années précédentes pour développer la position du CCREOS eu égard à la déclaration de politique générale de la Commission sur les possibilités de pêche pour 2012. Ce résultat a été jugé être une action clé du CCREOS, car il contribue directement au processus et aux principes impliqués dans l'attribution des opportunités de pêche.

** Mesures de gestion pour l'aiguillat, le requin taupe et les raies*

Paul Trebilcock a demandé que ce point soit inclus pour la discussion dans tous les groupes de travail concernés par le sujet. Il a rappelé aux membres qu'il a rédigé deux courriers soulignant les questions concernées, les difficultés et les alternatives possibles pour la gestion et les mesures techniques pour l'aiguillat, le requin taupe et les raies. Ces courriers ont été transmis à tous les membres du CCREOS en juillet 2010.

En raison de la diversité des opinions reçues de l'industrie de la pêche et des autres groupes d'intérêt, il a été estimé que ce sujet devrait faire l'objet d'une réflexion plus approfondie lors de la prochaine réunion du groupe de travail 2.

4. Projet GEPETO

Le secrétaire exécutif du CCR pour les eaux occidentales sud (Benoit Guerin) était présent à la réunion et a demandé aux membres du comité exécutif d'apporter leur soutien au projet GEPETO. Une présentation avait été faite au groupe de discussion Mer Celtique plus tôt dans la journée. M. Guerin a invité les membres à étudier la possibilité que le CCREOS devienne partenaire de ce projet.

Le président et certains membres ont convenu avoir besoin de plus amples informations eu égard à la portée de ce projet et en particulier concernant les implications budgétaires et administratives pour le CCREOS s'il devait accepter de participer.

Il a également été précisé que le CCREOS doit garder le contrôle et être pleinement autonome en ce qui concerne le développement de son travail dans les pêcheries démersales de Mer Celtique, puisqu'il s'agit d'un des éléments clés du programme de travail annuel du CCREOS, qui a été approuvé par la Commission. Toute implication du CCREOS devra être compatible avec les objectifs et les intérêts précisés dans le programme de travail.

Certains membres ont rappelé que le CCREOS a reçu de nombreuses demandes de participation à plusieurs projets similaires. Les membres ont exprimé les préoccupations selon lesquelles le CCREOS doit exprimer certaines considérations légitimes afin de garantir que le CCREOS fournisse les résultats demandés par le biais d'engagements auprès de projets de ce genre, tout en continuant de satisfaire les exigences de son programme de travail.

Action: GEPETO enverra au CCREOS une proposition de projet, détaillant clairement l'engagement nécessaire du CCREOS, pour l'examen du Comité Exécutif. Cette proposition demandera la collaboration du CCREOS et inclura une garantie spécifique selon laquelle tout travail développé pour la Mer Celtique, au sein du projet, sera exclusivement attribué au CCREOS.



5. Résumé par le Président des actions convenues

- Procès verbal de la réunion précédente du comité exécutif: Le secrétariat va modifier le procès verbal pour refléter la position de M. Gonzalez au point 7.

- Priorités de travail du CCREOS pour l'exercice 6:

** Réforme de la PCP:*

Lorcan O' Cinnéide signalera au président et aux membres toute action en cours pour le développement d'une position du CCREOS sur la régionalisation au sein de la future PCP.

** Plans de gestion à long terme:*

Ils incluront les rejets et les aspects socio-économiques de la gestion de la pêche du ressort des discussions sur les PGLT, chaque fois que possible.

** Contrôle et conformité:*

Hugo González sera le principal représentant du CCREOS aux réunions de l'ACCP; Le CCREOS et l'ACCP vont engager le dialogue et organiser une réunion préparatoire au cours du premier trimestre 2011 afin de débattre des dispositions organisationnelles pour l'organisation d'un séminaire sur le contrôle pour les eaux occidentales septentrionales.

** Mesures Techniques de Conservation:*

1) Le Secrétariat va collationner des mesures transitoires en relation aux mesures techniques de conservation, qui sont actuellement objet de discussion au Parlement Européen et au Conseil de Ministres. Le Secrétariat distribuera les mesures transitoires entre tous les membres et compilera leur vues et positions sur ce sujet dans un note résumé.

2) Si c'est un moment approprié, le Secrétariat inclura un groupe de discussion ou un groupe de travail horizontal sur les mesures techniques de conservation liés à l'examen du régime pour les eaux occidentales. Cette groupe cible pourrait être encadré aux réunions du CCREOS à Dublin (5 au 7 juillet 2011).

** Plans de reconstitution du cabillaud et gestion de la langoustine en VII:*

Le Secrétariat va soumettre un courrier rédigé par le président du GT4 (voir Annexe II) à la DG MARE, suite à l'adoption par le Comité Exécutif.



* *Aménagement de l'espace maritime:*

Le Secrétariat va soumettre un courrier à l'Irlande, au Royaume-Uni et à la France, demandant la mise à jour de la situation actuelle eu égard à Natura 2000 et à la désignation de zones marines protégées et de zones de conservation.

* *Groupes de travail géographiques:*

Les groupes de travail vont actionner les sujets clés identifiés pour la discussion.

- Projet GEPETO :

GEPETO enverra au CCREOS une proposition de projet, détaillant clairement l'engagement nécessaire du CCREOS, pour l'examen du comité exécutif. Cette proposition demandera la collaboration du CCREOS et inclura une garantie spécifique selon laquelle tout travail développé pour la Mer Celtique, au sein du projet, sera exclusivement attribué au CCREOS.

La réunion a pris fin à 17h05

ANNEXE I. LISTE DES PARTICIPANTS A LA RÉUNION

<u>MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Víctor	Badiola	OPPAO
Iwan	Ball	World Wildlife Fund (WWF)
Arianna	Broggiato	EBCD
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
John	Crudden	European Anglers Association
Hugo C.	González García	ARVI-ANASOL
André	Gueguen	CNPMEM
Sam	Lambourn	Skipper
Eduardo	Míguez López	EAFPA



<u>MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF (suite)</u>		
Sean	O'Donoghue	Kyllibegs Fishermen's Organisation
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South & West FPO
Jacques	Pichon	ANOP
Paul	Trebilcock	NFFO

<u>OBSERVATEURS</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Alain	Biseau	IFREMER
Marc	Ghiglia	ACFA
Benoît	Guerin	Secrétariat du CCR pour les eaux occidentales sud
Michael	Keatinge	Directeur BIM- CCREOS
Daniel	Lefèvre	CRPMEM Basse Normandie
Joseph	Maddock	Irish Fishermen's Organisation
Eamon	Mangan	DPMA France
Ségolène	Monteillier	DPMA France
Lorcan	O'Connéide	IFPO – GT4 Président



<u>OBSERVATEURS (suite)</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Marina	Santurtún	AZTI Tecnalia
Marie	Sébire	SWWRAC Secretariat
Borja	Velasco	SEGEMAR - MARM Spain

<u>Secrétariat du CCREOS</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Conor	Nolan	Secrétaire exécutif, Secrétariat du CCREOS
Joanna	McGrath	Adjoint exécutif, Administration et Finances - Secrétariat du CCREOS
Alexandre	Rodríguez	Adjoint exécutif, coordinateur de la politique Secrétariat du CCREOS



ANNEXE II. COURRIER PRESENTE PAR LORCAN O'CONNÉIDE

Cher Directeur Général,

Le CCREOS est au courant qu'un examen complet des programmes de reconstitution du cabillaud est envisagé dans le cadre de l'accord convenu lors du conseil des ministres de la pêche en décembre 2010.

Tout en reconnaissant que la Commission va diriger la révision avec le CSTEP et le CIEM, le CCREOS souhaite participer pleinement en apportant une contribution de la meilleure qualité de la part des différentes parties prenantes, relative aux zones qui sont de son ressort.

A cet effet, le CCREOS et plus particulièrement les groupes de travail qui gèrent les zones VI et VII qui font actuellement l'objet des plans de reconstitution du cabillaud, souhaitent contacter vos services eu égard au programme de travail envisagé afin d'établir le programme de travail du CCREOS pour 2011.

Nous nous intéressons également au travail futur envisagé eu égard à la gestion potentielle de la langoustine en zone VII par des unités fonctionnelles.

Nous pourrions peut-être ajouter ces points à l'ordre du jour de la réunion proposée sur la réforme de la PCP prévue le 2 mars ou procéder autrement selon ce que vous suggérez.

Je vous prie d'agréer, cher Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sam Lambourn

Président du CCREOS